

exemplaire a été déposé au rang des minutes de l'office notarial RESTOUT-DELGROSSI-BUIRETTE, le même jour, que les statuts de la société ont été refondus et qu'il a été décidé son immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Papeete.

Les caractéristiques de la société sont les suivantes :

Forme : Société civile.

Dénomination : SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE TAAMATUA.

Objet :

- la propriété ou la jouissance de tous immeubles ainsi que de toutes valeurs ou biens mobiliers ;
- la mise en valeur des immeubles sociaux par tous moyens directs ou indirects ;
- l'édification de tous bâtiments à usage commercial, professionnel, d'habitation et autres ;
- l'acquisition, la prise à bail et la location de tous biens meubles et immeubles ;
- l'attribution aux membres de la société ou la vente à des tiers de tous lots, immobiliers ou mobiliers, devenus inutiles à la société ;
- l'acquisition de toutes valeurs mobilières, la prise à d'intérêts dans toutes sociétés agricoles, immobilières, financières ou autres, constituées ou à constituer, ayant un objet similaire ou connexe.

Siège social : Nunue (Bora Bora).

Durée : 99 années à compter du 4 novembre 1977, sauf les cas de prorogation ou de dissolution anticipée prévus aux présents statuts.

Capital social : 1 000 000 de francs CFP divisés en 100 parts de 10 000 F CFP chacune, réparties entre les associés en proportion de leurs apports respectifs en numéraire.

Gérance : M. Philippe Van Der BORGHT, demeurant à 26, Bois des Gaules - 78720 LA CELLE LES BORDES.

Cession de parts sociales : Aux termes de l'article 11 des statuts, il a été stipulé que les parts sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou gratuit, à des tiers étrangers à la société y compris les conjoint, ascendants ou descendants du cédant, qu'après agrément du cessionnaire proposé par la collectivité des associés représentant au moins les deux tiers du capital social ou qu'avec le consentement de tous les associés.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Papeete.

Pour avis,

Me Bernard RESTOUT, notaire associé.

SOCIETE NOUVELLE DE L'HOTEL BORA BORA
Société anonyme au capital de 239 343 000 F CFP
Siège social : Nunue, île de Bora Bora
RCS Papeete N° TPI 88 126 B (ancien n° 3513 B)
N° TAHITI : 177261

Il résulte du conseil d'administration du 1er juillet 2014, à effet à cette même date, les modifications suivantes :

Mention caduque

Conseil d'administration : Olivier JOLIVET : PDG, administrateur ; Gregory SIROIS : administrateur ; Andrew THOMSON : administrateur ; Monty BROWN : administrateur.

Nouvelle mention

Conseil d'administration : Gregory SIROIS : PDG, administrateur ; Olivier JOLIVET : administrateur ; Monty BROWN : administrateur ; Palitha DE ALWIS : administrateur.

RCS Papeete.

Pour avis,

Le président du conseil d'administration.

Société GANESHA
SARL au capital de 200 000 F CFP
Siège social : Centre Vaima, Piazza haute
BP 2803, 98713 Papeete
RCS Papeete : TPI 02 267 B (612465)

Avis de changement du gérant

Aux termes d'une décision collective en date du 1er janvier 2015, M. Joël DESERT, a été nommé gérant de la société GANESHA au côté de son épouse, Mme Christine DESERT à compter du 1er janvier 2015.

Les modifications résultant de l'avis antérieurement publié de la décision ci-dessus sont les suivantes :

Ancienne mention

Gérant associé : Mme Christine-Marie-Frédérique DESERT née JUNG demeurant à Tipaerui, Mairenuui, Papeete.

Nouvelle mention

Gérants associés : Mme Christine-Marie-Frédérique DESERT née JUNG demeurant à Tipaerui, quartier Sarciaux, 98714 Papeete et M. Joël-Gilles-Bernard DESERT demeurant à Tipaerui, Mairenuui, Papeete.

Pour avis,
Les gérants.

MARKET PLUS
Société à responsabilité limitée
au capital de 8 500 000 F CFP
Siège social : Papara, 39,500
N° TAHITI 741942
RCS n° 5179 B

Il en résulte :

- de l'assemblée générale du 28 décembre 2014 ;
- du procès-verbal de ladite assemblée du 28 décembre 2014,
- changement de l'enseignement commercial à compter du 1er janvier 2015 en FARE TOA SPANIOLA (FTP) ;
- nomination de M. Jean-Raymond CAHOT en tant que cogérant.

ASSISTANCE ET CONSEIL TECHNIQUE EN ELECTRICITE

Au terme d'un acte sous seing privé en date du 15 janvier 2015, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : Assistance et conseil technique en électricité.

Sigle : ACTE.

Forme : Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social : Quartier Oaro, vallée de la Tuauru, 98709 Mahina.

Objet : La société a pour objet l'assistance et le conseil technique principalement dans le domaine de l'électricité, que ce soit en installation neuve, ou sur de l'existant dans le cadre de réhabilitation, rénovation ou remise aux normes des installations électriques.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés.

Capital : 50 000 F CFP.

Gérant : M. Thierry DUGUE, résidant quartier Oaro, vallée de la Tuauru, 98709 Mahina.

Immatriculation : La société sera immatriculée au registre du commerce et de sociétés de Papeete.

Pour avis et mention,
Le gérant.